

Conseil d'Administration Téléphoné

Vendredi 9 février 2018 – 18h30/19h20

Présents	BITSCH Richard, DUTHILLEUL Jean Paul, FLEURET Bruno, GRAUFFEL Sébastien, MEYER Bertrand (19h00), PY Alexandre, REGE-TURO Bruno, SOIN Patrick,
Excusés Absents	BAUDOUX Clara, DEMANGEON Christophe, SCHILDKNECHT Hugues, ZIENKIEWICZ Jean-Claude
Invités présents	DUCHEMIN Nicolas, GERBER Antoine
Invités excusés	DENNI David, HUTTEAU Maxime

Conformément à l'article 2.3.1.3.3. des statuts : « Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la L.R.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. »

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration étant présent, Alexandre PY ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Validation des comptes 2016-2017

Présentation des comptes annuels.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2016-2017.

2. Budget prévisionnel 2018 - couts d'adhésion saison 2019

Il est proposé soit :

1. Valider le budget prévisionnel 2018 qui avait servi à définir les coûts d'adhésion 2018, ainsi que des coûts d'adhésion 2019 identique à 2018.
2. Que chaque liste établisse son budget prévisionnel en fonction de son projet ainsi que les coûts d'adhésion 2019.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition 2.



Ligue Grand Est de Triathlon
Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

3. Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018

Après modification, le Conseil d'Administration approuve l'unanimité l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

4. Choix prestataire déjeuner Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le prestataire « Les Fermiers d'Ici » comme traiteur pour l'accueil et le déjeuner de l'Assemblée Générale.

5. Validation des modalités de sélection pour les épreuves nationales

Présentation des modalités de sélection pour les Epreuves Nationales par Antoine GERBER, document réalisé en collaboration avec Maxime HUTTEAU et David DENNI.

L'épreuve de Sézanne n'ayant pas pu modifier sa date d'épreuve, il est proposé que le Championnat Grand Est de Duathlon distance S ait lieu sur l'épreuve de Saint Dizier (52). Patrick SOIN, avec Maxime HUTTEAU, vont se rapprocher de l'organisateur.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les modalités de sélection pour les Epreuves Nationales.

6. Divers

Alexandre PY rappelle le point 4.3 du traité de fusion, et demande aux différentes ligues de mettre à disposition de la Ligue Grand Est de Triathlon, au jour de l'Assemblée Générale, les pièces comptables des années 2015, 2016 et 2017 en cas de contrôle par divers organismes dans les années à venir, ainsi que les pièces comptables 2018 et faciliter le travail de la future équipe.

Alexandre PY clôture le Conseil d'Administration et remercie les membres pour leur présence.

Bruno FLEURET
Secrétaire

Alexandre PY
Président